

Fiche d'expérience 1

Thème de capitalisation choisi:	Se préparer au dialogue : Renforcement des capacités à analyser les politiques et proposer des alternatives
Titre:	Espace Migration Développement en Région de Kayes au Mali
Sous-titre:	Participation aux politiques (EMDK)
Rédacteur(s) de l'expérience:	TRAORÉ Kadari
Note biographique du rédacteur :	Assistant à l'Université des Sciences Juridiques et Politique de Bamako, Mali Doctorant en Science Politique à l'Université de Bordeaux, France
Date d'écriture :	06/05/13
Chapeau ou résumé de l'expérience :	L'Espace migration développement en région Kayes a été créé en novembre 2008 par le Conseil régional de Kayes (CRK) et a pour vocation d'impliquer l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux dans la réflexion sur la migration et le développement, alimentant ainsi les politiques régionales et nationales. Il est créé par délibération N°011- 002/AR – K du 08/05/2011 de l'Assemblée régionale de Kayes (devenue CRK en 2012). Il travaille à l'émergence d'une instance participative multi acteurs dédiée à la réflexion sur les politiques migratoires régionales et nationales.
Texte:	En mai 2011, l'État malien a lancé un processus d'élaboration d'une politique nationale migratoire. Avec l'appui du GRDR, l'Espace Migration et développement en Région de Kayes (EMDK) est devenu une opportunité pilote pour les autorités régionales de construire une politique concertée en matière de migration. Ainsi, l'Assemblée régionale de Kayes a entrepris de collecter systématiquement des données sur les groupes de migrants en coopération avec ceux – ci dans les différents pays d'accueil. L'objectif recherché est de pouvoir se forger une politique migratoire régionale. Constitué de collectivités territoriales, d'organisations de la société civile - dont les associations de migrants et ONG locales – ainsi que d'acteurs engagés dans des partenariats de coopérations décentralisées et des services techniques déconcentrés, l'EMDK a fait le pari de la concertation multi-acteurs sur la base de valeurs partagées et d'objectifs de solidarité. Cette expérience s'est construite autour des ressources issues de la migration. « <i>Ce sont ces anciens migrants qui ont propulsé l'espace</i> ». Pour se positionner dans le cadre du dialogue public, il y a eu des formations des différents responsables de l'organisation sur la vie associative et le montage de projet.

D'autres modules de formations ont été développés tels que :

- la technique d'animation ;
- le partenariat et la coopération décentralisée ;
- la capacité d'analyse de politiques publiques ;
- le plaidoyer.

En outre, certains membres ont participé aux ateliers sous régionaux d'échanges d'expériences.

Le conseil d'administration de l'EMDK est quant à lui composé d'élus, d'anciens migrants, des experts du GRDR et des compétences techniques du CR- K.

L'espace valorise par ailleurs, les expertises des services techniques membres (services statistiques et planification, agence pour l'emploi...).

En plus de toutes ces formations, il faut ajouter la production de connaissances à partir des études-diagnostic sur la région, la migration, le développement local, régional : exemple : la cartographie.

Ce processus a toutefois, rencontré des difficultés quant à la prise en compte des préoccupations régionales dans la politique nationale migratoire. *« Au début on n'avait pas de porte d'entrée c'est-à-dire on ne savait pas où, comment et par quelle porte entrer dans les bureaux de l'administration. On ne savait pas à qui s'adresser (État/ministère des Affaires étrangères/Administration territoriale/Direction nationale des collectivités territoriales) qui sont tous des interlocuteurs.*

Quand nous avons sollicité le GRDR pour la mise en place de l'espace, certains acteurs ont eu des réticences parce qu'ils pensaient que c'est une affaire du GRDR et toutes les portes nous ont été fermées à Bamako. A Kayes, le GRDR n'intervenant que sur un bout de territoire (1/3 du territoire de la région de Kayes), les gens ne se voyaient pas dedans. On a dû descendre au niveau local (village) pour informer la population » (A.D., entretien au CR- K du 18/03/13).

On retient ici que les difficultés ont commencé depuis l'échelle de la région. Il fallait d'abord « conquérir » le niveau régional en passant par les cercles, les communes et les villages avant de s'attaquer au niveau national.

Les choses ne se sont pas mises en route spontanément entre l'État et la société civile. En effet, une « négociation » fut nécessaire : *« Au début, nous n'étions pas impliqués, ni informés. Il a fallu aller à la rencontre des acteurs au niveau national et faire connaître la pertinence de notre démarche. Les acteurs nationaux ne sont pas venus vers la région, mais ce fut l'inverse ».* (M.N., entretien du 18/03/13 au GRDR). *« Lors de l'élaboration de la politique nationale sur la migration, on n'a pas voulu nous associer. Nous avons été obligés de forcer la porte parce qu'on (certains agents des ministères) avait dit au*

	<i>ministère qu'on n'est pas légitime (pour parler au nom de la région) et qu'on ne nous reconnaissait pas » (S.S., entretien du 27/03/13 au CR-K).</i> <i>Dans l'ensemble, il faut retenir que les débats n'ont pas permis la prise en compte de la vision régionale telle que l'auraient souhaité certains membres de l'espace : « En plus, nous sommes restés un peu sur notre faim lors de l'élaboration du projet de politique nationale sur la migration. Les spécificités de la région de Kayes n'ont pas été prises en compte dans ce projet. Lors de la rencontre avec les autorités, nous avons formulé nos propositions et ces autorités n'ont pas du tout réagi. Elles ont fait comme si tout était bon, cela a suscité des doutes sur la prise en compte de ces propositions dans le document final... Quand on posait une question, on nous répondait que c'est déjà pris en charge dans la politique nationale. Au niveau national on n'a pas été pris en compte » (idem).</i>
Commentaire :	Il ressort globalement des entretiens que des efforts ont été consentis pour mettre à la disposition des membres de l'EMDK, un certain nombre d'outils lui permettant de prendre part au débat public et de faire des contributions à l'État. En effet, les différentes formations énumérées ci – haut illustrent cela. La préparation au dialogue a par ailleurs, été soutenue par l'apprentissage de l'analyse des politiques publiques et la réalisation d'études ayant produit des rapports sur les axes de développement de la région de Kayes. Toutefois, à l'analyse, on se rend compte que certains facteurs ont pu influencer sur les résultats obtenus à la suite de cette démarche. Tout d'abord, la tendance générale a consisté à accorder aux anciens migrants une sorte de « monopole » de la pensée pour produire les idées et les propositions. Certains acteurs (en interne à l'EMDK) l'ont reconnu comme étant un atout et d'autres l'ont considéré comme une limite. De notre point de vue, cela a pu influencer les débats qui à un moment donné risquaient de prendre l'allure d'un débat d'initiés. Les différentes formations ont certes renforcé la capacité de dialogue, mais on relève que tous les acteurs ne sont pas au même niveau d'information sur les modules et leurs apports. Si certains interlocuteurs peuvent aisément énumérer les modules de formation suivis, d'autres n'ont qu'une idée vague de ce qu'ils ont appris. Une des contraintes majeures a résidé dans le facteur temps. En effet, l'EMDK ne disposait pas de suffisamment de temps pour mieux élaborer et mettre en œuvre sa stratégie. Les agendas étaient fixés par l'État et il fallait les suivre. Ce qui a quelque peu manqué à cette expérience, c'est le déficit de formation en stratégies de réseautage. Par ailleurs, il ressort qu'au niveau de l'État, il y avait plusieurs

	interlocuteurs si bien que la société civile a eu du mal à entrer en dialogue avec les structures techniques compétentes. En définitive, on peut retenir que pour se préparer au dialogue, il est important d'être attentif à la configuration de l'organe qui doit concevoir la réflexion. La présomption de maîtrise d'une question donnée par certains acteurs peut piéger les débats du fait que les autres auront tendance à les écouter et que les uns auront tendance à en imposer aux autres. Le temps de préparation est important compte tenu de l'importance du processus de mise à niveau, tant du point de vue de la production des savoirs sur la question donnée et de la préparation à l'analyse des politiques publiques par les acteurs. Le manque de synergie d'actions entre les services techniques partenaires ou la multiplicité des interlocuteurs peut entraver la mise en route de ce genre de processus.
Source de l'expérience :	- Fafré Kanouté , atelier technique (ANPE) Kayes tél : (+223) 76453847 ou 65573072 - Mohamed A. Niang, GRDR, tél. (+223) 66 80 88 43 - Assoune Dicko, CR- K - Salifou Konaré, tél. (+223)76038984 ou 65928997, Konaresalifou6@yahoo.fr - Siliman Diabira, tél (+223) 76 25 51 36 - Ladji Niangané, Tel : (+223) 76 37 17 56 - Siré Soumaré, Tel : (+223) 76 36 07 52
Bibliographie et liens Internet	

Fiche d'expérience 2

Thème de capitalisation choisi:	Être reconnu comme interlocuteur Reconnaissance et outils d'influence vis-à-vis des pouvoirs publics
Titre:	Espace Migration Développement en Région de Kayes au Mali (EMDK)
Sous-titre:	Participation aux politiques publiques
Rédacteur(s) de l'expérience:	TRAORÉ Kadari
Note biographique du rédacteur :	Assistant à l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako, Mali Doctorant en Science Politique à l'Université de Bordeaux, France
Date d'écriture :	07/05/13
Chapeau ou résumé de l'expérience :	L'Espace migration développement en région Kayes a été créé en novembre 2008 par le Conseil régional de Kayes et a pour vocation d'impliquer l'ensemble des acteurs nationaux dans la réflexion sur la migration et le développement, alimentant ainsi les politiques régionales et nationales. Il est créé par délibération N°011- 002/AR – K du 08/05/2011 de l'Assemblée régionale de Kayes (devenue CRK en 2012). Il travaille à l'émergence d'une instance participative multi acteurs dédiée à la réflexion sur les politiques migratoires régionales.
Texte:	En mai 2011, l'État malien a lancé un processus d'élaboration d'une politique nationale migratoire. Avec l'appui du GRDR, l'Espace Migration et développement en Région de Kayes (EMDK) est devenu une opportunité pilote pour les autorités régionales de construire une politique concertée en matière de migration. Ainsi, l'Assemblée régionale de Kayes a entrepris de collecter systématiquement des données sur les groupes de migrants en coopération avec ceux – ci dans les différents pays d'accueil. L'objectif recherché est de pouvoir se forger une politique migratoire régionale. Constitué de collectivités territoriales, d'organisations de la société civile dont les associations de migrants et ONG locales ainsi que des acteurs engagés dans des partenariats de coopérations décentralisées et des services techniques déconcentrés, l'EMDK a fait le pari de la concertation multi-acteurs sur la base de valeurs partagées et d'objectifs de solidarité. Pour être reconnu comme interlocuteur, la structuration sous forme d'organisation de la société civile (à statut d'association) a été capitale. En effet, si au départ, certains ne trouvaient en l'espace qu'un instrument du CR-K, il convient de signaler que son statut associatif lui a permis d'exister en force de proposition face à l'État.

« Je perçois l'espace comme un instrument, un outil du CRK. Mais sur une éventuelle autonomisation, mon inquiétude c'est comment l'espace autonome aura sa porte d'entrée dans l'administration en étant seul ? Je pense qu'il faut travailler sur le lien EMDK et Conseil Régional pour reconnaître l'espace comme outil de travail du CRK. Aujourd'hui si le Conseil régional n'est pas l'EMDK, est-ce que les autres collectivités partenaires continueront à respecter l'espace et surtout quand on sait que certains acteurs sont mobilisés par le conseil régional » (A.D, entretien au CR-K du 28/03/13).

Un des premiers indices de reconnaissance est le document de base produit sur la migration dans la région de Kayes: *« il n'y a pas d'autres structures pouvant mettre ces informations à la disposition de l'État »* (S.K, entretien du 28/03/13 à Kayes). En outre, le CRK assure le portage institutionnel, ce qui est révélateur de la reconnaissance officielle.

Le fait d'avoir rencontré toutes les institutions à Bamako (PNUD, Coordination des associations de la région de Kayes, collectif des députés de Kayes à l'Assemblée nationale, KDRK, les MMEIA, MSPCiv, DGME, HCME, CIGEM, Co développement, OMI) a permis d'avoir une plus grande audience et de forger une certaine visibilité à l'espace. Cela a constitué un travail de proximité et de négociation qui a fait « bouger les lignes ». Si au départ on ne voulait agir que sur les instances déjà connues, cette démarche a amené les partenaires étatiques à compter avec la société civile.

Il faut par ailleurs, noter qu'au sein des organisations partenaires de l'espace (la Coordination des Associations pour le Développement de la Région de Kayes (CADERKA -Bamako), Coordination des Associations pour le Développement de la Région de Kayes en France (CADERKAF), figurent des anciens ministres, des anciens hauts cadres de l'administration publique.

L'une des préoccupations majeures réside dans la recherche de crédibilité de l'espace. En effet, après l'appui du partenaire français on a des inquiétudes sur les chances de survie de l'espace. Le volontariat des membres connaît des limites car il faut un minimum de prise en charge. Dans ce cas, il faut pouvoir mobiliser des ressources financières. D'une part, on demande l'appui du Conseil régional par l'adoption d'un budget de prise en charge de l'espace. D'autre part, on réclame un document de clarification du statut juridique de l'espace. Les membres de l'espace ont demandé au CR -K l'adoption d'un document spécifiant les modalités juridiques d'organisation, de fonctionnement et de portage de l'organe. Le souci majeur tend vers l'autonomisation : pas une rupture de la collaboration. L'espace veut pouvoir monter des projets et chercher des

	financements, pour cela, il lui faut la personnalité juridique.
Commentaire :	Dans cette expérience, il ressort que pour être reconnu comme interlocuteur, on a eu recours à l’imagination d’un dispositif « non étatique » car dans certains cas, l’État a une certaine suffisance vis – à vis des apports des « non experts ». En effet, la constitution en OSC a été un facteur rassurant pour entrer en dialogue avec l’État. L’ancrage institutionnel auprès du CR-K s’est révélé aussi déterminant pour la suite. Par ailleurs, la capacité et la stratégie de mobilisation peuvent conférer une certaine crédibilité et une meilleure audience à une organisation. La mobilisation de la population apparaît alors comme un facteur clé de ce processus. Elle constitue <i>« un moyen pour faire pression sur l’État. Il faut une organisation qui puisse veiller au travail du législateur... Par exemple, lors des tournées de consultation du Ministère des maliens de l’extérieur sur les accords de réadmission, nous avons organisé une grande manifestation à Kayes pour protester contre la signature de ces accords. Ces accords n’ont finalement pas été signés par l’État du Mali qui en a fait les frais : rappel de certains agents diplomatiques, perte de ressources de l’aide financière internationale. Tout cela a été possible grâce à la mobilisation des populations »</i> (S.K, entretien du 28/03/13, à Kayes). <i>« Il convient de mettre le citoyen au cœur de l’action »</i> (A.D, entretien du 28/03/13 au CR-K, Kayes). Toutefois, quelques aspects demeurent encore des préoccupations majeures pour les membres de l’espace à savoir: - La pérennisation des acquis ; - La responsabilité des acteurs au sein du réseau - Le portage politique ou le statut juridique de l’EMDK - Le facteur financier. Le gros problème concerne le statut juridique de l’espace. <i>« On ne sait pas aujourd’hui quel est notre statut juridique »</i> (E.H.M, propos recueillis le 28/03/13 à Kayes). La question n’est pas tranchée à présent. La réflexion est en cours au niveau du CR-K, mais aucun document n’est encore produit à cet effet. À ce jour aucune solution concrète n’émerge, mais un grand nombre des membres de l’espace ont hâte qu’un statut juridique soit clairement défini et qu’il puisse postuler à des appels à projets. L’enjeu majeur réside dans la dépendance du processus de financement du partenaire français. Il ressort constamment des échanges que toute l’enveloppe prévue pour le programme n’a pas pu être mobilisée car le CR – K devait mobiliser sa quote part et n’a pu le faire. Ce qui risque de provoquer une rupture dans le

	cheminement du processus car le financement finit normalement en juin 2013. Il y a par ailleurs, un déficit d'information sur l'espace « <i>on ne nous a jamais dit combien de millions ont été investis dans l'espace</i> ». Ce manque de transparence peut rejaillir sur le fonctionnement de l'organe. Toutes ces imperfections sont susceptibles de mettre en péril la crédibilité d'une organisation et sa capacité à être reconnue comme interlocuteur crédible.
Source de l'expérience :	- Fafré Kanouté , atelier technique (ANPE) Kayes tél : (+223) 76453847 ou 65573072 - Mohamed A. Niang, GRDR, tél. (+223) 66 80 88 43 - Assoune Dicko, CR- K - Salifou Konaré, tél. (+223)76038984 ou 65928997, Konaresalifou6@yahoo.fr - Siliman Diabira, tél (+223) 76 25 51 36 - Ladji Niangané, Tel : (+223) 76 37 17 56 - Siré Koumaré, Tel : (+223) 76 36 07 52
Bibliographie et liens Internet	Liste des documents et ressources de référence en lien avec la fiche.